

qu'il y ait eu une erreur de commise. Il y avait aussi l'honorable M. Macdougall, qui représentait Halton. Y a-t-il quelqu'un ici qui osât prétendre qu'il ne savait pas ce qu'il faisait?

M. A. H. CLARKE: Mon honorable ami pense-t-il que M. Kirkpatrick ait été un homme à mettre en pratique l'interprétation que mon honorable ami donne à la loi en question?

M. HENDERSON: Je le crois homme à faire ce qui lui semblait juste. La compagnie demandait une certaine mesure et il la lui a accordée. Vient maintenant M. Thomas Farrow, actuellement le juge Farrow, qui était alors le représentant du district nord de Huron.

M. M. Y. McLEAN: M. Farrow n'a point été juge, et il n'est point avocat. Il est maintenant maître de poste dans un village.

M. HENDERSON: J'accepte la correction. La ressemblance des noms m'a trompé. Voici maintenant l'honorable Alexander Mackenzie. Quel est le membre de ce parti qui osât se lever et déclarer que l'honnête Alexander Mackenzie s'est grossièrement trompé et qu'il ne savait ce qu'il faisait?

M. A. H. CLARKE: L'honorable député n'a-t-il pas souvent déclaré que la carrière d'Alexander Mackenzie a été une erreur continue et un complet insuccès?

M. HENDERSON: Je suis prêt à soutenir que l'honorable député ne m'a jamais entendu dire rien de semblable. Je puis l'avoir pensé quelquefois, mais pas toujours. Je suis bien loin de dire qu'il ait toujours fait des erreurs. Dans une question comme celle-ci, il ne se fut certainement point trompé. Après cela viennent M. John Haggart et sir John Carling et un autre monsieur qu'aucun membre de la droite, j'en suis sûr, n'accusera d'avoir mal agi, l'honorable G. W. Ross. S'est-il trompé grossièrement? Il n'avait point encore atteint l'âge où il s'est trompé, mais plus tard il a erré. Je suis cependant sous l'impression qu'à cette époque, les libéraux étaient d'avis qu'il ne pouvait errer, quoi qu'ils aient pu en penser depuis. Voici maintenant John Charlton, un homme d'un jugement droit, un homme d'affaires, connaissant à fond la banque anglaise. S'est-il trompé grossièrement? Et l'honorable Peter White, le défunt Orateur de la Chambre, respecté de tous et considéré de tous comme un homme d'affaires habile. S'est-il trompé aussi?

Vient ensuite Dalton McCarthy, l'oncle regretté de celui qui nous a dit, dans la salle du comité, que la loi de 1879 avait été une erreur. Je me demande ce que l'oncle dirait s'il entendait son neveu tenir ce langage. Je ne crois pas qu'il ait commis

M. D. HENDERSON.

une erreur. Il connaissait trop bien l'anglais pour ne pas exprimer correctement ses idées.

M. John Beverly Robinson en était un autre. Je n'ai jamais cru que j'aurais à reviser ses jugements, que je serais classé dans la même catégorie que lui; et je m'attendais encore moins à être appelé à déclarer que M. J. B. Robinson ne savait pas comment rédiger un acte du Parlement.

M. A. H. CLARKE: Est-ce le juge en chef?

M. HENDERSON: Il porte le même nom, du moins. Il appartenait à une famille dont la population d'Ontario a toujours respecté les membres comme des hommes de jugement et de savoir. Puis, nous arrivons à M. Hector Cameron qui représentait Victoria-nord et qui était un avocat d'une grande réputation. Il y a ensuite une autre personne que je connais bien, un bon avocat dont l'habileté est très appréciée; pourtant, on nous dit qu'il a commis une grosse bécue. L'autre soir, dans ces murs, son propre fils a dit qu'un tort grave avait été causé.

M. GUTHRIE: Si c'est à moi que mon collègue fait allusion, je lui demanderai de m'indiquer ce que j'ai dit dans ce sens-là.

M. HENDERSON: Je me fie à ma mémoire.

M. GUTHRIE: Elle vous fait défaut.

M. HENDERSON: Je prie mon collègue de m'excuser, si je rapporte mal ses paroles; mais je me rappelle bien qu'il a dit qu'un tort grave avait été causé.

M. GUTHRIE: Relisez mon discours.

M. HENDERSON: Je n'ai pas le temps de le parcourir. Cependant, le père de l'honorable député est l'un de ceux qui ont causé ce tort. Si mon collègue admet que son père ne s'est pas trompé, il devrait voter contre ce projet de loi. Je n'aimerais pas le voir prendre parti contre son père. Voici maintenant l'honorable Désiré Girouard, aujourd'hui juge de la cour suprême. Est-ce que nous, cultivateurs et autres habitants de l'Ouest, de l'Ontario et d'ailleurs, reviserons son jugement?

M. NESBITT: N'y avait-il que des avocats? L'honorable député trouvera-t-il quelques cultivateurs?

M. HENDERSON: Oui, j'en trouverai quelques-uns. Si vous prisez plus les cultivateurs que les avocats, je tâcherai d'en pêcher quelques-uns. M. Julius Scriver faisait alors partie de la Chambre. C'était un cultivateur et un député très estimé. Je tombe ensuite sur Joseph Aldéric Ouimet, un autre avocat qui fut ensuite juge dans la province de Québec.

Mon honorable ami doit me dispenser de nommer les cultivateurs car, si je les